La chasse aux pirates informatiques est bien lancée



La chasse aux pirates informatiques est bien lancée Les forces de l'ordre enquêtent aussi devant des ordinateurs. Rencontre et décryptage avec le lieutenantcolonel Cyril Piat, du Centre de lutte contre les criminels numériques (C3N), qui dépend de la gendarmerie nationale.

A la télévision, il y a Les experts, capables de retrouver des criminels à l'autre bout du pays, via une connexion internet, ou de dévoiler une identité en « crackant » le mot de passe d'un site. Dans le réel, la gendarmerie française fait la même chose, et bien d'autres investigations encore.

La cybercriminalité est en effet un phénomène regardé avec beaucoup d'attention. Et s'il est difficile de donner des chiffres précis pour le quantifier, une minorité d'affaires étant au final connue, son importance et son évolution sont réelles, indique avec le lieutenant-colonel Cyril Piat, numéro 2 du Centre de lutte contre les criminels numériques, le C3N (la police a un équivalent).

Le darkweb, c'est quoi ?

Beaucoup d'utilisateurs ne connaissent d'internet que sa face lumineuse d'échanges d'informations et de connexions humaines à travers le monde entier. Pourtant, existe aussi le darkweb, l'autre face, parfois très sombre d'internet. Celle qui se cache derrière des mots de passe, dans laquelle il faut déjà connaître l'adresse du site que l'on souhaite rejoindre pour pouvoir y accéder, et que l'on découvre à travers Tor, I2P ou Freenet, des navigateurs et réseaux très spécifiques qui pratiquent l'anonymat.

Que peut-on y trouver ?

Imaginés pour contourner la surveillance et la censure, ces derniers sont devenus un lieu parfait pour les criminels. Ils utilisent des nœuds de serveurs dans le monde entier et pratiquent le chiffrement des données en cascade et sont souvent intraçables. Que peut-on y trouver ? De nombreux services tels que la vente de drogues, d'armes, de faux papiers, ou le piratage informatique. Sur Alphabay Market, par exemple, 31 000 annonces pour fraudes sont proposées. On trouve aussi un service de mise en relation de personnes pour des bijoux ou des armes.

Des dizaines d'enquêteurs

« Cela peut représenter de 2 à 5 millions d'euros par mois. Et la cybercriminalité est en permanente évolution, tous les trois ou six mois, en fonction des évolutions technologiques. » Avec une difficulté supplémentaire : intervenir à l'échelle mondiale et devoir demander la coopération d'opérateurs pas toujours conciliants...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

 $: \ https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminal ite-protection-des-donnees-personnelles$



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
 (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

×

Original de l'article mis en page : Cybercriminalité en région : la chasse numérique est bien lancée

L'essentiel Online - La surveillance au travail pourrait être modifiée -Luxembourg



La surveillance au travail pourrait être modifiée Les députés se sont penchés lundi sur le nouveau cadre concernant la protection des données au Grand-Duché.

Un patron pourrait bientôt ne plus avoir besoin de demander une autorisation préalable à la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) avant de placer ses employés sous vidéosurveillance au travail. Cette mesure fait partie d'un projet de loi concernant la protection des données privées que les députés ont commencé à étudier lundi et qui s'inscrit dans le nouveau règlement européen qui entrera en vigueur le 25 mai 2018.

Le texte supprime la liste de traitement des données qui est aujourd'hui soumis à autorisation préalable de la CNPD, dont les traitements effectués à fin de surveillance. La CNPD fera, selon le projet de loi, des contrôles a posteriori, dans un but de simplification administrative. Un changement qui a suscité l'inquiétude de plusieurs députés, soucieux de protéger les citoyens d'une surveillance illégale par leurs employeurs.

La Chambre des salariés avait émis un avis défavorable en novembre, «dénonçant d'emblée la suppression de l'autorisation préalable (...). Elle s'oppose plus particulièrement, et de manière formelle, à cette exemption en faveur des traitements à des fins de surveillance sur le lieu de travail», expliquant que la loi actuelle, de 2002, «traduisait justement la volonté expresse du législateur luxembourgeois de protéger les personnes physiques de certains traitements « susceptibles de présenter des risques particuliers au regard des droits et libertés des personnes concernées »». À noter que le projet de loi introduit également des sanctions financières.

(JW/JV/L'essentiel)

Notre métier: Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur

: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
 (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Original de l'article mis en page : L'essentiel Online — La surveillance au travail pourrait être modifiée — Luxembourg

Votre caméra IP peut-elle être piratée ?



Votre caméra IP peut-elle être piratée ? Deux équipes de chercheurs ont découvert des failles de sécurité qui affectent des dizaines de modèles de caméras IP professionnelles et grand public.

Jeux equipes de cemercheurs ont decouvert des failles de securité qui affectent des dizaines de modeles de cameras IP professionnelles et grand public.

Le malware Mirai n'a pas fini de lever des armées d'objets connectés corrompus pour lancer des attaques DDOS. Des chercheurs autrichiens de SEC Consult ont découvert que pas moins de 80 modèles de caméras IP Sony étaient accompagnées de backdoor d'origine exploitable par des pirates.

Les modèles IPELA Engine de Sony affectés

Les experts de SEC Consult ont précisément découvert deux comptes utilisateurs, et leurs mots de passe, non documentés, pour accéder aux caméras IPELA Engine du constructeur japonais. Des systèmes de vidéo surveillance principalement utilisés par les entreprises et les autorités. Ces comptes, baptisés « primana » et « debug » installés par défaut, pourraient être utilisés par des pirates pour prendre le contrôle du serveur Web intégré dans le périphérique depuis Internet (via Telnet/SSH, les services de commandes à distance des objets connectés) en plus d'un accès depuis le réseau local.

Ces « portes dérobées » sont généralement introduites par les développeurs du constructeur à des fins de maintenance ou de test à distance. Ou parfois par des organisations étatiques (comme dans le cas de la backdoor de la NSA sur des routeurs Juniper). Un accès distant qui se transforme en faille de sécurité quand il tombe entre de mauvaises mains (ce qui fut le cas pour Juniper,

Le correctif de Sony à appliquer en urgence

Pour SEC Consult, il ne fait aucun doute que ces accès backdoor « permettent à un attaquant d'exécuter du code arbitraire sur les caméras IP concernées [et les] utiliser pour pénétrer le réseau et lancer d'autres attaques, perturber la fonctionnalité de l'appareil, envoyer des images manipulées, ajouter des caméras dans un botnet type Mirai ou espionner les gens ». La référence à Mirai n'est pas neutre. Le malware s'était emparé de centaine de milliers d'objets connectés, essentiellement des caméras IP, pour lancer des attaques contre le fournisseur de services DNS Dyn, des clients d'OVH ou encore le site du journaliste spécialisé en sécurité Brian Krebs.

Sony a fourni une mise à jour du firmware. A installer avant que des individus malveillants ne se chargent de reconfigurer l'accès des caméras. Selon l'outil en ligne Censys.io, plus de 4 500 de ces caméras Sony vulnérables sont accessibles directement depuis Internet. Dont 1 510 aux Etats-Unis et 256 en France.

Des centaines de milliers de caméras résidentielles
Sony est loin d'être le seul acteur concerné par la sécurité de ses caméras IP. En parallèle, des chercheurs de la firme israélienne Cybereason déclarent avoir découvert au moins deux failles
zero day dans une douzaine de familles de caméras IP vendues en marque blanche dans la grande distribution et notamment sur eBay ou Amazon. D'une part, ils ont identifié que le mot de passe du
compte par défaut était le même pour tous les modèles de périphérique (« 888888 » en l'occurrence pour l'identifiant « admin »). Mot de passe qu'il est impossible de renforcer puisque le système refuse la combinaison de différents types de caractères (soit uniquement des chiffres, soit des caractères en minuscule ou en majuscule). Une fois identifié, l'utilisateur peut injecter des commandes dans la caméra à partir d'un serveur Web.

D'autre part, les experts ont trouvé un moyen d'accéder à l'objet même si celui-ci est protégé derrière un firewall, en passant par le serveur web du vendeur qui offre un service Cloud (pour visualiser les images à distance sur un PC ou smartphone). Les chercheurs ne détaillent pas la façon dont ils ont procédé. Mais, sur leur blog, ils assurent que « cet exploit affecte des centaines de milliers de caméras dans le monde entier et nous ne voulons pas que les personnes malintentionnés utilisent nos recherches pour attaquer des gens ou utiliser ces caméras dans de futures attaques botnet »...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84) Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Original de l'article mis en page : Backdoor et Zero Days pour plusieurs milliers de caméras IP

Le FBI a désormais le droit de pirater n'importe quel ordinateur dans le monde !



Le FBI a désormais le droit de pirater n'importe quel ordinateur dans le monde !

Le FBI est désormais doté de nouveaux pouvoirs, à savoir l'extension de ses capacités actuelles en matière de piratage informatique. Sur la base d'un mandat spécial, les agents du bureau pourront s'introduire sur n'importe quel ordinateur, situé aux États Unis mais également dans le monde.



Applicable dès aujourd'hui, la réforme est à nuancer. En effet, l'application de la **règle 41** du *Federal Rules of Criminal Procedure* (équivalent de notre code de procédure pénale) est strictement encadrée par un **juge fédéral**, qui instruit au préalable le dossier. Il s'agira d'une procédure **exceptionnelle**, la spécificité de l'affaire devant justifier de l'**opportunité** d'une telle mesure.

L'intervention reste, en effet, une **intrusion dans la vie privée des gens**—qui ne sont pas forcément coupables de ce qui pourrait leur être reproché. Cela n'empêche pas les politiques américains de s'inquiéter sur des atteintes aux libertés personnelles, des abus possibles ou d'éventuelles finalités politiques.

Précisons que ce pouvoir n'est pas unique en son genre, il existe déjà en France où il est actuellement renforcé du fait du plan *vigipirate* au même titre que certains pouvoirs de surveillance.

Notre métier: Au delà de nos actions de sensibilisation, nous répondons à vos préoccupations en matière de cybersécurité par des audits sécurité, par des actions de sensibilisation sous forme de formations ou de conférences. Vous apprendrez comment vous protéger des pirates informatiques et comment vous mettre en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute le France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.

Plus d'informations sur

: https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Original de l'article mis en page : Les nouveaux pouvoirs de piratage informatique du FBI

5 conseils pour bien protéger sa vie privée sur internet — Le Parisien



Dès lors qu'il s'agit de ses données personnelles, on n'est jamais trop prudent sur internet. Voici donc quelques règles de base à connaitre afin de protéger ses données personnelles partagées ou non en ligne.

Privilégier la double authentification

Les comptes les plus importants, les mail et profils sur les réseaux sociaux, doivent absolument faire l'objet d'une double authentification. Cela signifie qu'ils nécessitent une validation par SMS ou e-mail en plus du traditionnel mot de passe. Le deuxième avantage de la double authentification, c'est qu'elle prévient en cas d'intrusion. Il est alors temps de renouveler son mot de passe.

Bien choisir ses mots de passe

Il est toujours étonnant de constater qu'en 2016 beaucoup d'internautes continuent d'utiliser « 123456 » ou « password » comme mot de passe sur Internet. L'idéal est en fait de trouver idéalement une suite de lettres, chiffres et symboles assez complexe, mais au final facile à retenir par un moyen mnémotechnique comme les premières lettres de chaque mot d'une phrase ou d'un titre de chanson. Enfin, et c'est très important, il convient de ne surtout jamais utiliser deux fois le même mot de passe et de tous les changer régulièrement, une fois par trimestre, par exemple.

Utiliser une messagerie cryptée

Les adeptes de messageries qui ne souhaitent pas que leurs échanges puissent être interceptés voire même exploités peuvent profiter d'applications proposant de crypter automatiquement leurs communications. C'est notamment le cas de WhatsApp ou de Signal, pour citer les plus populaires. Cela ne signifie pas en revanche que les utilisateurs sont anonymes, juste que leurs communications ne peuvent pas être décryptées.

Naviguer incognito

Même si la plupart des navigateurs proposent aujourd'hui un mode de navigation dit « privé », celui-ci ne garantit pas pour autant l'anonymat, l'adresse IP liée à la connexion internet pouvant toujours être reconnue par les sites visités. Pour naviguer réellement incognito, mieux vaut donc privilégier une solution alternative comme Tor, basé sur le réseau décentralisé et anonyme du même nom, lequel permet en principe d'être totalement intraçable sur le Web.

Chiffrer les données sur son disque dur

Il faut savoir qu'il est possible de prendre possession d'un ordinateur à distance. C'est pourquoi il est vivement recommandé de protéger toutes ses données stockées sur disque dur en les chiffrant. Pour cela, il suffit de profiter des outils mis en place par Microsoft pour Windows (BitLocker) et Apple pour macOS (FileVault). Dans le même esprit, mieux vaut aussi masquer sa Webcam car il est possible de l'exploiter à distance et ainsi d'être observé sans s'en rendre compte. Même Mark Zuckerberg, le patron de Facebook, prend cette précaution !

Original de l'article mis en page : 5 conseils pour bien protéger sa vie privée sur internet — Le Parisien

Notre métier : Nous réalisons des audits sécurité, nous vous apprenons comment vous protéger des pirates informatiques et vous aidons à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Original de l'article mis en page : 5 conseils pour bien protéger sa vie privée sur internet — Le Parisien

Au Royaume-Uni, une loi de surveillance aussi extrême qu'effrayante vient d'être votée

Au Royaume-Uni, une loi de surveillance aussi extrême qu'effrayante vient d'être votée

Le Royaume-Uni pourrait bien voir appliquer l'une des lois les plus extrêmes en matière de surveillance de ses concitoyens. Celle-ci, déjà baptisée la Charte des fouineurs, autoriserait l'État à fouiller quand il le souhaite, dans chaque élément de votre vie numérique....[Lire la suite]

Denis JACOPINI Expert en cybercriminalité et en protection des données personnelles réalise des audits sécurité, vous explique comment vous protéger des pirates informatiques et vous aide à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Au Royaume-Uni, une loi de surveillance aussi extrême qu'effrayante vient d'être votée



Le Royaume-Uni pourrait bien voir appliquer l'une des lois les plus extrêmes en matière de surveillance de ses concitoyens.

Celle-ci, déjà baptisée la Charte des fouineurs, autoriserait l'État à fouiller quand il le souhaite, dans chaque élément de votre vie numérique....[Lire la suite]

Denis JACOPINI Expert en cybercriminalité et en protection des données personnelles réalise des audits sécurité, vous explique comment vous protéger des pirates informatiques et vous aide à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84). Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Au Royaume-Uni, une loi de surveillance aussi extrême qu'effrayante vient d'être votée

u Royaume-Uni, une urveillance aussi ureffrayante vient

Le Royaume-Uni pourrait bien voir appliquer l'une des lois les plus extrêmes en matière de surveillance de ses concitoyens. Celle-ci, déjà baptisée la Charte des fouineurs, autoriserait l'État à fouiller quand il le souhaite, dans chaque élément de votre vie numérique....[Lire la suite]

Denis JACOPINI Expert en cybercriminalité et en protection des données personnelles réalise des audits sécurité, vous explique comment vous protéger des pirates informatiques et vous aide à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Au Royaume-Uni, une loi de surveillance aussi extrême qu'effrayante vient d'être votée



Le Royaume-Uni pourrait bien voir appliquer l'une des lois les plus extrêmes en matière de surveillance de ses concitoyens. Celle-ci, déjà baptisée la Charte des fouineurs, autoriserait

l'État à fouiller quand il le souhaite, dans chaque élément de votre vie numérique....[Lire la suite]

Denis JACOPINI Expert en cybercriminalité et en protection des données personnelles réalise des audits sécurité, vous explique comment vous protéger des pirates informatiques et vous aide à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84). Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Au Royaume-Uni, une loi de surveillance aussi extrême qu'effrayante vient d'être votée

/aume-Uni, une Lllance aussi frayante vient

Le Royaume-Uni pourrait bien voir appliquer l'une des lois les plus extrêmes en matière de surveillance de ses concitoyens. Celle-ci, déjà baptisée la Charte des fouineurs, autoriserait l'État à fouiller quand il le souhaite, dans chaque élément de votre vie numérique....[Lire la suite]

Denis JACOPINI Expert en cybercriminalité et en protection des données personnelles réalise des audits sécurité, vous explique comment vous protéger des pirates informatiques et vous aide à vous mettre en conformité avec le règlement Européen sur la protection des données personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- · Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous